

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Droits humains, libertés (France) > Politiques sécuritaires (France) > **Appel « pour la création d'une coordination contre les répressions et pour (...)**

# **Appel « pour la création d'une coordination contre les répressions et pour la défense des libertés publiques et professionnelles »**

samedi 21 novembre 2020, par [Universitaires, militants syndicaux et des quartiers populaires](#) (Date de rédaction antérieure : 20 novembre 2020).

**La période est marquée par l'extrême gravité des atteintes portées aux libertés publiques et professionnelles en France, ainsi qu'à l'Etat de droit, cela sous couvert de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie du Covid. Universitaires, militants syndicaux et des quartiers populaires lancent un appel « pour la création d'une coordination contre les répressions et pour la défense des libertés publiques et professionnelles ».**

La période est marquée en France par l'extrême gravité des atteintes - policières, judiciaires, administratives... - portées aux libertés publiques et professionnelles ainsi qu'à l'Etat de droit, cela sous couvert de l'état d'urgence sanitaire lié à la pandémie Covid.

Le gouvernement tire parti, par ailleurs, des terribles attentats récents pour poursuivre sa dérive autoritaire, par une législation qui a été successivement anti-terroriste et « anti-casseurs », désormais « anti-séparatiste » et visant à faire des ressortissant·e·s musulman·e·s réel·le·s ou supposé·e·s, et issu·e·s de l'immigration, de nouveaux boucs émissaires.

Mais c'est l'ensemble de nos droits fondamentaux qui est dans le viseur, libertés d'expression, de manifestation, de religion, académique et enseignante, de la presse...

Les morts comme celle d'Adama Traoré, dues à des violences policières (par tirs à balles réelles, tirs de Taser, techniques d'immobilisation ou accidents provoqués) continuent de s'accumuler, frappant en particulier des populations des quartiers populaires ou racisées : 20 en 2019, 11 dans les 8 premiers mois de 2020, le plus souvent en toute impunité.

La contestation de la loi Travail et le mouvement des Gilets jaunes ont subi une répression historique.

Pour mémoire, Amnesty International, dans son Rapport de la fin du premier semestre 2019 [1], dénombreait 2945 manifestant·e·s blessé·e·s dont 25 ayant perdu un œil et 5 ayant eu la main arrachée, au moins deux morts (Zineb Redouane et Steve Maia Caniço) et 11 000 gardes à vue, 3 000 condamnations dont 1 000 au titre d'une intention supposée « de commettre des violences ».

Le nouveau Schéma national de maintien de l'ordre (SNMO) [2], dévoilé le 17 septembre dernier, contraint journalistes et observateurs des pratiques policières à partir au moment du recours à la force, ce qui revient à entraver leurs missions d'information et de veille citoyenne.

Dans le même temps, par un décret du 14 août 2020, les Directions départementales interministérielles (DDI), jusqu'alors sous la responsabilité du Premier ministre, relèvent désormais

du ministre de l'Intérieur et sont placées sous l'autorité du préfet de département.

Quant à la gestion de la crise sanitaire par le très régalien Conseil de défense et de sécurité nationale [3], elle pose problème en matière d'opacité : les décisions prises sont classées secret-défense et les experts qui le composent sont hors de tout recours devant la Cour de Justice de la République (CJR).

La proposition de loi « Sécurité globale », actuellement en procédure d'examen accélérée à l'Assemblée Nationale, suscite un communiqué de la Défenseure des Droits, alertant sur les risques d'atteinte à des droits constitutionnels comme le droit à la vie privée et la liberté d'information.

Cela notamment par un projet de surveillance généralisée (de reconnaissance faciale) par le biais de caméras portables et de drones [4]. Projet qui s'ajoute à celui d'interdire de diffuser des images des forces de l'ordre dans l'exercice de leurs fonctions.

Parallèlement et suite à l'assassinat de Samuel Paty, une offensive est menée contre les libertés académiques, sous prétexte d'« islamo-gauchisme » et de « dérive intersectionnelle ». La Loi de programmation de la recherche (LPR) crée pour les universités un délit de « trouble à la tranquillité et d'atteinte au bon ordre des établissements », passible de 3 ans de prison et de 45 000 euros d'amende.

Pendant ce temps, les personnels de l'Education nationale subissent toujours plus de sanctions administratives pour avoir contesté les réformes du ministre Blanquer. De même, sont poursuivies pénalement maintes militantes écologistes qui pratiquent une désobéissance civile et pacifique.

En fait, l'oligarchie politico-financière qui est aux commandes s'appuie le plus souvent sur les forces de l'ordre, qui sont devenues le pilier principal des pouvoirs publics. En accédant aux demandes de certains syndicats de police en matière d'impunité, c'est à l'extrême-droite qu'elle donne dangereusement des gages.

Les expérimentations démocratiques qui sont préconisées dans le mouvement social et écologiste, ainsi que dans les quartiers populaires, ne peuvent se réaliser dans le cadre de ce régime politique. Pour toutes celles et ceux qui sont attachés aux défenses des libertés, il est plus que temps de s'organiser face à cet état de faits.

C'est une cause fédératrice, qui demande de démonter l'idéologie sécuritaire, véhiculée par les médias dominants et derrière laquelle se range une partie de l'électorat. Les violences sont d'abord des violences d'Etat, les équipes oligarchiques ayant intérêt à les cultiver ainsi que leurs effets réactionnels, pour leur maintien au pouvoir.

Ce « néolibéralisme autoritaire » est désormais largement de mise à l'échelle internationale, singulièrement depuis la crise pandémique.

Ce qui implique de s'organiser également à cette échelle, européenne et francophone. Le régime policier qui tend à se mettre en place en France est le corollaire d'une politique étrangère de soutien des dictatures françafricaines, que combattent les peuples du Sud. En Côte d'Ivoire, au Mali et dans les pays sahéliens, en Centrafrique, c'est l'armée qui joue le rôle de « maintien de l'ordre ».

Afin de coordonner les diverses activités de résistance aux plans anti-démocratiques et afin d'avancer pratiquement et dans l'unité, nous appelons à la mise en place d'une structure pérenne, d'une coordination nationale anti-répression, avec des sections régionales et locales. La présentation de la proposition de loi « Sécurité globale » à l'Assemblée nationale, le 24 novembre prochain en est une occasion [5].

Contact est à prendre urgemment avec les directions des organisations, pour une mobilisation à la fois programmatique et stratégique. Quelques pistes d'action à cet égard :

- Faire place dans tous les programmes revendicatifs et alternatifs à la défense des libertés publiques et professionnelles et des droits fondamentaux de la personne.
- Lister et diffuser les revendications dans ce domaine, dont l'interdiction des LBD et grenades de désencerclement ainsi que des techniques d'immobilisation, la création d'un organe indépendant de contrôle et sanction des violences policières mettant fin à leur impunité...
- Engager la mise en place et le fonctionnement de la coordination anti-répression : création d'un site, levée de fonds, organisation de meetings, centraux et décentralisés, envoi d'un questionnaire aux candidat·e·s aux mandats publics et aux élu·e·s...

### **Premiers signataires :**

Etienne Adam, ex animateur d'un collectif de vigilance « nous ne céderons pas » Caen

Nils Andersson, ancien éditeur

Karine Ballon, documentaliste, déléguée syndicale

Ludivine Bantigny historienne

Bernard Bassemon militant d'Attac

Adda Bekkouche juriste

Farid Bennaï syndicaliste et militant au FUIQP

Jacques Bidet, philosophe

Philippe Blanchet, professeur de sciences du langage (université Rennes 2)

Edgar Blaustein, économiste

Raymond Bonomo, membre d'associations d'éthique de la vie publique

Saïd Bouamama sociologue et militant au FUIQP

Martine Boudet, chercheure en linguistique, altermondialiste (Toulouse)

Dominique Bucheton, professeure des universités

Claude Calame, historien, directeur d'études EHESS (Paris)

Jean-Noël Castorio, historien

Françoise Clément économiste arabisante

Pierre Cours-Saliès sociologue professeur émérite université

Jean-Louis Comolli, cinéaste, écrivain

Alexis Cukier, philosophe

Marina Da Silva, journaliste *Monde diplomatique*

Laurence De Cock, historienne

Christian Delarue, fonctionnaire assermenté - militant antiraciste et anti-intégrismes

Marilza de Melo Foucher économiste- journaliste retraitée

Monique Demare enseignante, militante Attac

Didier Epsztajn, animateur du blog « Entre les lignes entre les mots »

Yann Fiévet, socio-économiste

Bernard Fischer employé de la Sécurité sociale

Franck Gaudichaud, historien, professeur des universités (Toulouse)

Susan George, présidente d'honneur d'Attac

Michelle Guerci, journaliste

Odile Hélier anthropologue

Samy Johsua professeur émérite sciences de l'éducation (université Aix Marseille)

Robert Joumard, directeur de recherche émérite (univ. Gustave Eiffel)

Pierre Khalfa économiste

Didier Labertrandie, syndicaliste au SNJ

Jean Lafont ancien haut fonctionnaire, militant écologiste

Mathilde Larrère historienne

Claude Layalle, Attac, ingénieur et analyste

Christel Leca, journaliste

Serge Le Quéau syndicaliste altermondialiste

Olivier Long universitaire et peintre (Paris)

Pascal Maillard, universitaire et syndicaliste (Strasbourg)

Jean Malifaud, maître de conférences, militant SNESUP-FSU

Gilles Manceron, historien

Eveline Manna représentante de l'association Sciences citoyennes

Odile Maurin militante anti validisme, présidente association / handicap, conseillère municipale, conseillère CESER (Toulouse)

Zouina Meddour, militante quartier populaire

Glen Millot représentant de l'association Sciences citoyennes

Bénédicte Monville élue d'opposition à Melun et à la CAMVS (BVAM), conseillère régionale d'Ile de France (groupe AES)

Florence Palpacuer, professeur en sciences de gestion

Ugo Palheta, sociologue

Evelyne Perrin économiste

Jean-Luc Picard-Bachelier militant d'Attac

Yves Quintal, associatif altermondialiste

Alain Refalo enseignant du 1<sup>er</sup> degré

Emmanuel Renault, professeur, philosophie, université de Nanterre

Daniel Rome militant altermondialiste

Arnaud Saint-Martin, élu d'opposition (LFI, BVAM) au conseil municipal et à la communauté d'agglomération de Melun

Catherine Samary économiste altermondialiste

Claude Serfati, économiste

Patrick Silberstein, éditeur

Julien Talpin, chargé de recherche en science politique au CNRS (Lille)- co-directeur du GIS « Démocratie et Participation »

Gerard Tautil, professeur de philosophie et d'occitan, auteur (Var)

Jacques Testart, directeur de recherche honoraire Inserm

Jean-Paul Vanhoove, militant syndical

Marie-Christine Vergiat militante des droits de l'Homme et députée européenne de 2009 à 2019

Pedro Vianna, poète, homme de théâtre, universitaire

Christiane Vollaire, philosophe, chercheuse associée au CNAM

Abdallah Zniber, militant associatif de l'immigration

---

---

## **P.-S.**

- Le blog de Les invités de Mediapart 20 nov. 2020 :  
<https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/201120/contre-les-repressions-et-pour-la-defense-des-libertes-publiques>
- Le Club est l'espace de libre expression des abonnés de Mediapart. Ses contenus n'engagent pas la rédaction.

---

## **Notes**

[1] <https://www.amnesty.fr/pays/france>

[2] [https://www.francetvinfo.fr/economie/transports/gilets-jaunes/lbd-grenades-sommations-six-choses-a-savoir-sur-la-nouvelle-doctrine-du-maintien-de-l-ordre-en-france\\_4110333.html](https://www.francetvinfo.fr/economie/transports/gilets-jaunes/lbd-grenades-sommations-six-choses-a-savoir-sur-la-nouvelle-doctrine-du-maintien-de-l-ordre-en-france_4110333.html)

[3] [https://www.bfmtv.com/politique/dispositif-de-plus-en-plus-utilise-par-l-executif-le-conseil-de-defense-critique-par-l-opposition\\_AN-202011120222.html](https://www.bfmtv.com/politique/dispositif-de-plus-en-plus-utilise-par-l-executif-le-conseil-de-defense-critique-par-l-opposition_AN-202011120222.html)

[4] <https://www.ldh-france.org/contre-la-loi-securite-globale-defendons-la-liberte-de-manifester/>

[5] <https://www.ldh-france.org/loi-securite-globale-interpellez-vos-deputes/>